

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Comment signaler une erreur sur votre permis de conduire ?

Si le **permis de conduire** ou le **permis de conduire international** que vous venez de recevoir contient une erreur, vous devez demander un nouveau permis.

Permis de conduire

Attestation et brevet de sécurité routière

Attestation de sécurité routière (ASR)

Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR)

Brevet de sécurité routière (BSR), catégorie AM du permis de conduire

Permis moto

Permis A1 (permis 125 cm3)

Permis A2 (- de 35 kw)

Permis A (+ de 35 kw)

Permis B (voiture ou quadricycle lourd)

Apprentissage anticipé de la conduite à partir de 15 ans (AAC)

Conduite encadrée à partir de 16 ans

Conduite supervisée à partir de 18 ans

Permis B : voiture ou camionnette

Permis B en candidat libre

Permis B1 : quadricycle lourd à moteur

Permis BE : voiture avec remorque (voiture + remorque > 4250 kg)

Permis pour le transport de marchandises et de personnes

Permis C (+ de 3,5 t)

Permis CE (+ de 3,5 t avec remorque)

Permis C1 (entre 3,5 t et 7,5 t)

Permis C1E (entre 3,5 t et 7,5 t avec remorque)

Permis D (transport + de 8 passagers)

Permis DE (transport + 8 passagers avec remorque)

Permis D1 (transport de 16 passagers maximum)

Permis D1E (transport de 16 passagers maximum avec remorque)

Perte, vol ou détérioration du permis de conduire

Vol

Perte

Détérioration

Conduite et santé

Contrôle médical pour raisons de santé

Contrôle médical pour renouveler un permis professionnel

Conduite et handicap

S'il y a une **erreur** sur votre **permis** de conduire **reçu il y a moins de 6 mois**, vous devez le **signaler en ligne**.

Il peut s'agir d'une des erreurs suivantes :

Faute d'orthographe ou de saisie sur votre état civil (erreur de saisie de votre fait non corrigée par le service instructeur)

Oubli de catégorie ou mauvaise catégorie

Erreur dans la date de validité du nouveau titre

Mention restrictive oubliée. Par exemple, boîte automatique.

Droit supplémentaire oublié. Par exemple, remorque lourde.

Le signalement de l'erreur se fait en ligne sur le site de l'ANTS :

La délivrance du nouveau permis est gratuite.

Vous pouvez suivre en ligne la production de votre permis :

- Signaler une erreur sur un permis de conduire reçu il y a moins de 6 mois
- Suivre l'avancement d'une demande de permis de conduire

Pour signaler une **erreur** sur un permis **reçu il y a plus de 6 mois**, ou sur un **permis sous l'ancien format** (autre que le format « carte bancaire »), vous devez **demander en ligne** un **nouveau permis**.

La délivrance du nouveau permis est gratuite.

Dans le menu proposé sur le site de l'ANTS , choisissez "**Demande de fabrication d'un nouveau permis de conduire**".

Vous avez besoin des éléments suivants :

Photo-signature numérique (si vous n'avez pas accès à un service de photo et de signature numérique, il vous est proposé de remplir et d'envoyer par courrier un formulaire photo-signature (FPS) lors de la téléprocédure)

Documents justificatifs au format numérique (pièce d'identité, justificatif de domicile, permis à remplacer, si nécessaire accompagné d'une courte description de l'erreur à corriger)

Adresse mail ou numéro de téléphone mobile pour être informé de l'avancement de l'instruction et de la production du permis de conduire.

Vous pouvez suivre en ligne la production de votre permis :

- Demander en ligne un nouveau permis de conduire en cas de détérioration
- Suivre l'avancement d'une demande de permis de conduire

Savoir dans quel délai vous devez signaler l'absence d'une catégorie de permis sur votre titre de conduite

Lorsque vous recevez votre permis de conduire (titre de conduite), si vous constatez l'**absence d'une catégorie**, vous avez un **délai de 6 mois** pour le **signaler en ligne** sur le site de l'ANTS .

Au-delà de ce délai de 6 mois, et avant la fin du délai d'1 an, l'administration n'a pas l'obligation d'examiner votre demande.

Vous perdez le bénéfice de la catégorie concernée au-delà du délai d'1 an.

Le délai court à partir de la date de réception de votre permis de conduire (titre de conduite), ou de la date à laquelle il est établi que vous en avez eu connaissance.

Vous devrez de nouveau passer le permis pour pouvoir conduire un véhicule de cette catégorie.

Pour signaler une erreur sur un permis de conduire international, vous devez vous adresser au **Cert de Cherbourg**.

Joignez les **justificatifs** nécessaires à votre lettre.

Où s'adresser ?

Cert de Cherbourg – Permis de conduire international

Le Cert de Cherbourg traite les demandes de permis de conduire internationaux **sauf si vous habitez à Paris**.

Cas général

CERT Permis de conduire internationaux

CS 20001

50653 CHERBOURG EN COTENTIN Cedex

En cas d'urgence professionnelle

CERT Permis de conduire internationaux

TSA 90098 URGENCE PROFESSIONNELLE

CS 20001

50653 CHERBOURG EN COTENTIN Cedex

Pour signaler une erreur sur un permis de conduire international, vous devez vous adresser au **Cert-EPE de Paris**.

Joignez les **justificatifs** nécessaires à votre lettre.

Où s'adresser ?

Cert – échange de permis de conduire étrangers (Cert-EPE) de Paris

Par courrier exclusivement

Préfecture de Police de Paris

DIRECTION DES USAGERS ET DES POLICES ADMINISTRATIVES (DUPA)

SERVICE DES TITRES ET DES RELATIONS AVEC LES USAGERS (STRU)

CENTRE D'EXPERTISE DES RESSOURCES ET DES TITRES ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE ÉTRANGERS (CERT-EPE)

1 bis rue de Lutèce

75 195 Paris Cedex 04

Questions – Réponses

- Demande en ligne de permis de conduire : comment être aidé dans la démarche ?
- Comment savoir où en est votre demande de permis de conduire ?
- Faut-il demander un nouveau permis de conduire en cas de changement d'adresse ?
- Doit-on changer son permis de conduire si la photo n'est plus ressemblante ?
- Comment faire ajouter une nouvelle catégorie sur votre permis de conduire ?
- Doit-on remplacer son permis de conduire rose cartonné par un nouveau modèle ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...



- Permis de conduire
- Permis international pour conduire à l'étranger
- Échange d'un permis de conduire obtenu en Europe (UE/EEE)
- Échange de permis de conduire obtenu hors Europe (UE/EEE) – installation en France

Services en ligne

- Signaler une erreur sur un permis de conduire reçu il y a moins de 6 mois
Téléservice
- Demander en ligne un nouveau permis de conduire en cas de détérioration
Téléservice

Et aussi...

- Permis de conduire
- Permis international pour conduire à l'étranger
- Échange d'un permis de conduire obtenu en Europe (UE/EEE)
- Échange de permis de conduire obtenu hors Europe (UE/EEE) – installation en France



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=F173>